



## Du concret pour les personnels et les services publics parisiens, il y a urgence !

A effectifs constants avec des missions qui se multiplient, les conditions de travail se dégradent. La baisse du pouvoir d'achat affecte durement les personnels. Dans certaines directions, la Ville continue à recourir massivement à des emplois précaires.

La Ville de Paris est la collectivité la plus riche du pays. L'exécutif a les moyens d'améliorer les rémunérations, les conditions de travail des personnels, et la qualité des services publics parisiens.

Au plan national la Maire de Paris défend un programme qui revendique le dégel du point d'indice, l'augmentation du SMIC, des créations de postes dans les services publics, la baisse du temps de travail pour les métiers pénibles.

**Ensemble les syndicats SUPAP-FSU, FO et CFTC demandent à Anne Hidalgo de mettre en œuvre cette politique pour les personnels des services publics parisiens.**

Ensemble nous revendiquons des mesures d'urgence pour :

- L'amélioration des conditions de travail par des **créations de postes de titulaires** dans toutes les directions
- **Un plan de déprécarisation** en particulier la contractualisation de milliers de vacataires qui sont sur des emplois permanents
- **L'augmentation des rémunérations** (revalorisation de l'IFSE pour tous.tes et des planchers d'IFSE pour tous les corps de métiers, augmentation des promotions internes de catégorie C vers B et de B vers A, un plan de rattrapage budgété des inégalités salariales entre Femmes et Hommes, revalorisation des grilles indiciaires spécifiques à la Ville Maîtrise-Éboueurs-Égoutiers-Fossoyeurs...)
- **La réduction du temps de travail** (augmentation des sujétions existantes et création de nouvelles sujétions, travail sur écran par exemple, en compensation de pénibilités)
- **L'augmentation des budgets pour les restaurants ASPP et l'AGOSPAP**

**Les syndicats SUPAP-FSU, FO et CFTC proposent à tous les syndicats de la Ville d'agir ensemble pour ces revendications, notamment à l'occasion du prochain Conseil de Paris du 8 au 11 octobre**